

Un enjeu intergénérationnel



Une caisse autonome



Un modèle qui fonctionne



**Jean-Claude Spitz,
Président de la Cavec**

LA RETRAITE, UN SUJET D'ACTUALITÉ

Lorsque ces lignes paraîtront, il est probable que nous ne connaîtrons pas encore les propositions du Haut-Commissaire à la réforme des retraites, Monsieur Delevoye. Quelles seront-elles ? Régime universel de retraite ? Vraisemblablement, mais avec quel périmètre : régime de base ? Régime complémentaire ? Et quelles caractéristiques : système par points ? Probablement, comptes notionnels ? Peut-être...

Si le régime de retraite complémentaire a été créé il y a plus de 60 ans, par les libéraux eux-mêmes, puis reconnu par la loi, il n'est pas dérogatoire mais tient compte de particularités, telle que l'entrée tardive dans la vie active et répond à la volonté des libéraux d'être responsables de leur « futur ».

Depuis lors, le contrôle et la régulation par les pouvoirs publics sont devenus toujours plus prégnants. Si, agir ainsi, au bénéfice de l'intérêt général, est compréhensible, la CAVEC par une gestion rigoureuse et prudente a su démontrer sa capacité à remplir son rôle.

Bien sûr, les 60 années qui viennent ne ressembleront pas aux précédentes, notre profession affrontera des enjeux et des évolutions

importantes mais les futurs administrateurs élus, comme leurs prédécesseurs, sauront mieux que n'importe quelle autre gouvernance gérer la Caisse au plus près des intérêts de ses affiliés, n'en doutons pas.

La CAVEC défend sa spécificité, et en particulier, celle de son régime complémentaire. Elle met en avant ses qualités et ses avantages : un pilotage personnalisé par des élus choisis par ses affiliés, dont l'objectif, fondé sur une solidarité professionnelle volontaire, est d'assurer non seulement la pérennité de ses régimes de retraite complémentaire et d'invalidité-décès mais aussi le meilleur rendement d'équilibre.

Dans les mois à venir, pour que la spécificité de la Caisse soit préservée et qu'elle continue à maîtriser ses ressources et ses réserves, il est indispensable que chaque expert-comptable, chaque commissaire aux comptes, en activité ou retraité, soit son meilleur ambassadeur, non seulement vis-à-vis des jeunes, ou dans les « dîners en ville », mais surtout lorsqu'il rencontre un député, un sénateur, un ministre ou, pourquoi pas, le Président de la République !

COMMENT EST PILOTÉE LA CAVEC ?

Organisme privé à prérogative d'Etat, la CAVEC est une section professionnelle de la Sécurité Sociale. Dans ce cadre, elle est sous la tutelle directe de la Direction de la Sécurité Sociale, et donc contrôlée régulièrement par la mission nationale de contrôle du Ministère de la Santé et aussi par la Cour des Comptes.

Un pilotage réglementé

Ce pilotage réglementé a été complété récemment par la signature d'un contrat pluriannuel avec l'Etat (Convention d'Objectifs et de Gestion). Il vient d'être renforcé en ce qui concerne la gestion des réserves par un décret dont l'application interviendra l'an prochain et qui fait l'objet d'importants échanges actuellement avec les pouvoirs publics pour le réexaminer aux fins d'amender certaines dispositions trop réductrices en matière d'autonomie de placements.

Un pilotage personnalisé et avisé

Le Conseil d'Administration règle, par ses délibérations, les affaires de la Caisse dans les conditions fixées par la réglementation et les statuts.

Une caisse bien gérée, offrant un rendement enviable.

Un modèle à défendre par chacun et par les organisations professionnelles et syndicales.

Sa décision annuelle, peut-être la plus importante, est la fixation de la valeur du point de cotisation et de celle du point de prestation. Le rapport entre ces deux grandeurs correspond au rendement technique.

Cette décision doit permettre un pilotage personnalisé pour aboutir à un rendement d'équilibre pour, à la fois, servir les pensions et constituer des réserves dans la durée.

Ce pilotage personnalisé est construit à partir d'un outil d'Evaluation Interne des Risques, de la Solvabilité et des Indicateurs de pilotage qui est une étude actuarielle basée sur la cartographie des risques de la Caisse. Elle prend en compte en particulier des hypothèses sur le flux d'entrants et de sortants, la quote-part entre salariés et TNS, l'évolution du rendement financier des réserves, etc ...

Dans les hypothèses actuelles, ce rendement est fixé à 8,75% pour 2018, et sera lissé vers 8,50% à l'horizon de 3/5 ans, ce qui en fait l'un des meilleurs parmi les professions libérales. Qui mieux que des administrateurs, professionnels élus par leurs pairs, peuvent prendre ces décisions ?

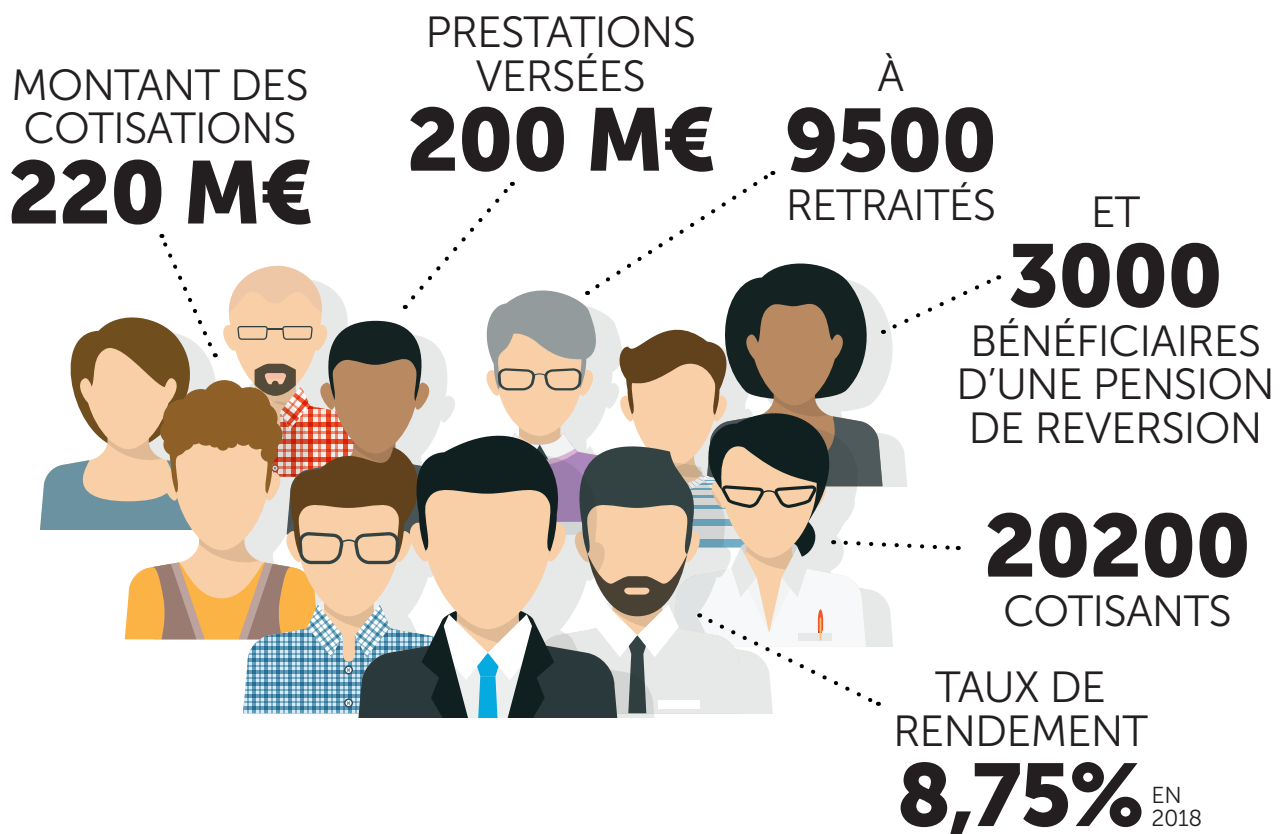
leurs pairs, peuvent prendre ces décisions ?

La retraite et la prévoyance obligatoire des experts-comptables et des commissaires aux comptes



¹ Les cotisants salariés ne peuvent cotiser qu'à la retraite complémentaire, en classes C ou D

*Ce régime de base unifié assure une péréquation entre elles, et depuis 1974 la péréquation intervient également dans un cadre interprofessionnel au titre de la compensation démographique entre tous les régimes de base. Le prélèvement à ce titre correspond à plus d'un tiers des cotisations appelées.



S'il concerne d'abord le régime de retraite complémentaire, le pilotage personnalisé de la Caisse s'applique également au régime d'invalidité-décès, c'est-à-dire au régime de prévoyance.

Au-delà des garanties à peu près comparables avec celles des autres caisses de professions libérales, la CAVEC est l'une des 4 Caisses qui offre aux affiliés TNS des indemnités journalières sensiblement supérieures à celles des salariés en cas d'arrêt de travail supérieur à 90 jours. Elle permet aussi de cotiser pour bénéficier d'une réversion à 100%.

Les administrateurs de la CAVEC souhaitent introduire également dans ses statuts une garantie dépendance, ce qui aujourd'hui n'est pas accepté par la Tutelle. Cette nouvelle garantie

constituerait une avancée très importante dans le rôle de la Caisse auprès de ses affiliés.

Un pilotage rigoureux et tourné vers les affiliés

Depuis que la Cavec a acquis son autonomie de fonctionnement en 2015, elle se dote d'une organisation ouverte, flexible et rigoureuse. Pour cela elle s'appuie sur un personnel motivé et des outils de gestion et d'assistance décisionnelle performants. La maîtrise de cette nouvelle organisation implique des efforts dans la durée pour que chaque affilié soit, pour la Cavec, au centre de ses préoccupations.

Une prévoyance haut de gamme.

Le patrimoine de la Cavec

Une gestion rigoureuse des réserves, un contrôle permanent de tous les indicateurs.



POUR DÉFENDRE LA CAVEC ET EN ÊTRE L'AMBASSADEUR, INFORMEZ-VOUS !

À l'aide de votre smartphone équipé d'une application permettant la lecture des QR codes ci-dessous vous pouvez facilement accéder aux services, vidéos et informations... sinon, connectez-vous sur www.cavec.fr



Un site Internet
pratique et informatif
www.cavec.fr

Toujours plus d'actualités et de services.

La prévoyance, des prestations de qualité

Capital décès, rente enfant, pension d'invalidité, indemnités journalières, découvrez tous les droits offerts par le régime prévoyance.

Bien préparer votre retraite

À quel âge pouvez-vous prendre votre retraite, quand faut-il commencer à y penser, quel en sera le montant ? Plus d'infos avec le guide « Bien préparer votre retraite ».

Le paiement en ligne

Téléversement, paiement par carte bleue, adhésion au prélèvement mensuel automatique, optez dès maintenant pour le paiement dématérialisé !

Le rendez-vous en ligne

Afin de préparer votre entretien avec l'un des conseillers, prenez rendez-vous en ligne, en précisant le motif de votre venue.



Votre espace
adhérent
Ma Cavec en ligne
www.macavecenligne.fr

Demandes en ligne, estimations, attestations fiscales, choix d'options, déclaration de vos revenus, montant de vos pensions.



Votre espace
employeurs
Ma Cavec en ligne
<https://employeur.macavecenligne.fr/>

Demandes en ligne, montants des cotisations de vos experts-comptables salariés, choix d'options, déclaration des entrées et sorties de vos salariés.




La vidéo
institutionnelle
de la Cavec
youtube.com/watch?v=9191QYVDYmg

En 4 minutes, découvrez notre fonctionnement, nos missions, nos actions.

CONTACT


NOUS RENDRE VISITE

 48 bis rue Fabert – 75007 Paris
Du lundi au vendredi, de 9h45 à 16h30

PAR TÉLÉPHONE

 au 01 80 49 25 25
Du lundi au vendredi, de 9h45 à 16h30


PAR COURRIER

 Cavec - TSA 80711 - 75329 Paris Cedex 07

SUR INTERNET

 www.cavec.fr  @LACAVEC

PAR MAIL

 En vous connectant sur Ma Cavec en ligne rubrique "mes demandes"

48 bis rue Fabert – 75007 Paris
01 80 49 25 25
www.cavec.fr



Une histoire d'avenir